



« Grand INAMI »

Avenue de Tervueren 211 & rue du Collège Saint-Michel 67-69

L'occasion de réparer une erreur architecturale du passé ?

Chères voisines, Chers voisins,

Les immeubles de l'INAMI vont prochainement faire l'objet d'une transformation. Ils abriteront principalement des bureaux et des logements. Il nous revient en tant que riverains de faire part d'observations relatives au projet du « Grand INAMI » (photo du projet ci-dessous) auprès de la commune de Woluwe-Saint-Pierre le **15 septembre 2021 au plus tard**, dans le cadre de l'enquête publique en cours.



Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur les deux points suivants :

1) Il est indiqué dans l'avis d'enquête publique que le projet prévoit l'installation de **commerces** au sein du « Grand INAMI » sur l'avenue de Tervueren. Or, notre quartier est **résidentiel** et doit le rester. En effet, passé le rond-point Montgomery en venant de Merode, l'avenue de Tervueren est exclusivement occupée par des logements et des espaces de bureaux.

Outre la population complémentaire qui sera accueillie dans le quartier à la suite de l'aménagement des nouveaux bureaux et logements dans les projets Petit et Grand INAMI », l'installation de commerces ne ferait qu'accentuer la fréquentation du quartier (clientèles de passage des commerces) et, subséquentement, ferait augmenter les problèmes

de mobilité et de stationnement. À cet égard, il est piquant de constater que ce projet d'aménagement de commerces intervient alors que la Région bruxelloise souhaite supprimer plus de la moitié des places de stationnement de l'avenue de Tervueren pour l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle. Ce faisant, il n'est pas justifiable ni raisonnable d'installer des commerces et ainsi créer une importante demande de stationnement supplémentaire, alors que l'offre de stationnement risque de se réduire à peau de chagrin en raison de ce projet régional de piste cyclable (projet pour lequel nous proposons aux communes concernées et à la Ministre de la mobilité de nombreuses alternatives en vue de sauvegarder le stationnement - dossier en cours). Cela ne se ferait qu'au seul détriment des riverains actuels de l'avenue de Tervueren et des rues adjacentes. Les commerces indiqués dans le dossier doivent soit être proscrits, soit être d'une typologie strictement définie dans le permis (par exemple alimentaire et d'intérêt local par sa superficie).

2) D'un point de vue **architectural** et esthétique, ce projet pourrait être l'occasion d'harmoniser la façade du bâtiment par rapport au reste du quartier. Ainsi, un riverain qui s'intéresse fortement à ce projet nous écrit ce qui suit :

" Le projet ex Inami est actuellement à l'enquête publique et jusqu'au 15/09. Mais cette (éventuelle) future façade !! N'est-ce pas ici l'occasion rêvée d'avoir plutôt et enfin quelque chose de bien plus proche du bâti environnant, plus classique aussi ? Déjà surtout pas ce "rideau" de verre si fade / terne mais bien l'utilisation de pierres beiges nobles par exemple et pierres bleues. Qu'en pensez-vous ? "

On s'étonnera de la façon dont l'« expert » mandaté par le demandeur défend l'architecture existante - une façon paresseuse de réduire les coûts au détriment de l'esthétique ?

Nous vous invitons dès lors à faire valoir votre point de vue concernant ce nouveau projet qui va durablement impacter notre quartier et l'avenue de Tervueren. Les documents du dossier sont consultables à la commune de WSP sur rendez-vous par téléphone au 02/773.06.36 et en ligne sur (cliquer sur « documents ») :

<https://openpermits.brussels/fr/19/PFD/1782331>

Observations et réclamations par écrit le **15 septembre 2021** au plus tard à

concertation@woluwe1150.be

à l'attention du **Collège des Bourgmestres et Echevins** de WSP
Avenue Charles Thielemans 93 - 1150 Bruxelles

Comité TERVUEREN-MONTGOMERY

comite.tervueren@gmail.com - www.tervueren-montgomery.eu

Ne pas jeter sur la voie publique - éditeur responsable : Comité Tervueren-Montgomery

1040 Bruxelles : Charles van der Straten - 26 av. de Tervueren & Philippe Elsen - 65 av. de Tervueren

1150 Bruxelles : Paul Charlier - 148 av. de Tervueren, bte 14 & Pierre D'Ans - 194 B av. de Tervueren, bte 7